

RAPPORT ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2022

L'exercice 2021 laisse un déficit d'investissement de 30 000 € et un excédent de fonctionnement de 20 000 € (chiffres estimés, à affiner selon les dernières écritures).

A noter que le SIGAL a un prêt relais d'investissement (en attente de la signature de la vente à ARPATOLI).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il vous est proposé une section de fonctionnement équilibrée à 423 516 € (contre 403 790 € au Budget 2021).

Les points importants sont :

1. Animation

Depuis 2016, en raison de la continuité des travaux prévus sur l'aérodrome, il n'y a pas eu de manifestations organisées par le SIGAL. En 2021, le parcours du cœur a été annulé en raison du contexte sanitaire, et le SIG'ATHLON car le terrain a été occupé par les gens du voyage.

En 2022, il est proposé d'organiser 2 manifestations :

- Le 03 avril 2022 : le SIG'ATHLON qui constituera la partie sportive du Parcours du Cœur
- Vacances de Toussaint : Animation à définir

Une réunion relative au CODA Festival, s'il y en avait un en 2022 il serait encore organisé par la ville de Bondues avec juste aide si besoin logistique des autres communes.

2. Entretien du terrain :

Le SIGAL assure en direct l'entretien de la plate-forme (sauf élagage des arbres, travail de sécurisation des parkings, ou autres travaux demandant du matériel spécifique).

Par contre, il y a lieu de prévoir l'achat de fournitures (peintures, désherbant, semences, pièces pour outillage, pièges pour les taupes...).

3. Subvention aux Associations

Il est proposé de subventionner le club de BMX, à hauteur maximale de 14 000€ (10 000€ de fonctionnement d'un même montant depuis 2013 et une subvention de 4 000€ de subvention exceptionnelle pour l'achat de schistes et fournitures pour la piste). Le dossier de demande de subvention sera présenté par l'association.

D'autres subventions pourront être accordées selon les animations et manifestations mises en place.

4. Primes d'assurances

Il s'agit des assurances annuelles : assurance responsabilité civile exploitant d'aérodrome, assurance pour le local, assurance véhicules, assurance des prestations statutaires.

Pour Les Frais de Personnel :

- Yann LEMESRE à 100% en tant qu'Adjoint Technique de 2^{ème} classe

- MD à 80% en tant que Technicien Territorial Principal de 1^{ère} classe
- Conseillers Techniques : M. Pascal MARTIN, M. Jean-François SHAPMAN, Mme Séverine VANCORTENBOSCH, Mme STIENNE.

Comme en 2021, il est proposé de recruter un agent non titulaire pour aider pour les espaces verts soit 5 mois (de mai à fin septembre) à temps complet, pour pallier à l'augmentation de la charge d'entretien pendant cette période selon les besoins.

RECETTES

Il vous est proposé de ne pas augmenter les Participations Communales, qui ont été diminuées en 2020 (228 980 €).

Les redevances domaniales seront un peu plus importantes en 2022 qu'en 2021 : en effet, il a été proposé de louer les abords de l'ancienne bergerie (6 780 € HT annuel).

De plus, la subvention de la commune de Bondues correspondant au reversement des parts communales des taxes foncières des bâtiments du Parc de l'aérodrome est en augmentation (58 036 € en 2022 contre 33 460€ en 2021).

	<i>Proposition 2022</i>	<i>Estimation Réalisation 2021</i>
Contributions Communales	228 680 €	258 536 €
Remboursement Taxes Foncières par les Usagers du site	35 000 €	
Redevances et Recettes diverses (AOT)	62 000 €	56 454 €
Redevances d'atterrissage	12 000 €	12 500 €
Etat (compensation et subvention DRDJS)	5 400 €	5 401 €
Subvention Commune de Bondues (reversement part communale taxes foncières)	58 036 €	33 460 €
Excédent de Fonctionnement	20 000 €	33 750 €
Autres Recettes	2 400 €	6 949 €
<u>TOTAL</u>	<u>423 516 €</u>	<u>407 050 €</u>

DEPENSES

<u>Charges à caractère général</u>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Estimation Réalisation 2021</i>
Entretien et réparations, maintenance (terrains, bâtiment, matériel)	11 700 €	7 285 €
Fournitures (petit équipement, aérodrome, vêtements travail...)	12 850 €	7 500 €

Matières non stockées (combustibles, carburant, eau, EDF)	13 000 €	9 000 €
Prime Assurances	13 500 €	10 000 €
Frais d'actes et contentieux et Honoraires Avocat	6 000 €	0 €
Impôts fonciers	55 000 €	51 943 €
Fêtes et cérémonies, communication, location mobiliers, frais de gardiennage	39 903 €	3 681 €
Autres dépenses (frais de fonctionnement administratif)	33 950 €	24 091 €
<u>SOUS TOTAL</u>	<u>185 903 €</u>	<u>113 500 €</u>

<u>Charges de personnel et autres charges de gestion courantes</u>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Estimation Réalisation 2021</i>
Rémunération Titulaire (MD + YL)	47 000 €	43 000 €
Rémunération Non Titulaire (aide espaces verts)	8 000 €	7 450 €
Mandatement Conseiller Technique	13 000 €	12 000 €
Indemnités élus	9 500 €	9 200 €
Subvention de fonctionnement (Manifestations +BMX)	30 000 €	13 000 €
Autres dépenses (URSSAF, IRCANTEC, Cotisations patronales...)	50 950 €	45 350 €
<u>SOUS TOTAL</u>	<u>158 450 €</u>	<u>130 000 €</u>

<u>Charges financières</u>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Estimation Réalisation 2021</i>
Intérêts des emprunts et dettes	0 €	
Intérêts ligne de trésorerie	1 000 €	360 €
<u>SOUS TOTAL</u>	<u>1 000 €</u>	<u>360 €</u>

<u>Charges exceptionnelles</u>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Estimation Réalisation 2021</i>
Titres annulés	1 000 €	0 €
Intérêts moratoires	100 €	0 €
<u>SOUS TOTAL</u>	<u>1 100 €</u>	<u>0 €</u>

<u>AMORTISSEMENT</u>	<i>Proposition 2022</i>	<i>Estimation Réalisation 2021</i>
SOUS TOTAL	77 063 €	49 285 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**RECETTES INVESTISSEMENT**

AUTOFINANCEMENT	Amortissement	77 063 €
	<i>FCTVA (calcul sur 15%)</i>	60 000 €
	<i>Subvention Région (Plantation Ilots Forêt)</i>	13 432 €
	<i>Emprunt (pour l'instant – Attente Cession Villa Yoga)</i>	120 000 €
	TOTAL	270 495 €

DEPENSES INVESTISSEMENT


<i>Investissements Ordinaires</i>	Bornage	2 000 €
	Logiciel comptabilité	2 600 €
<i>Investissements</i>	Plantation	20 000 €
	Autres agencements de terrain	100 000 €
	Aménagements Terrains Nus	100 000 €
	Acquisitions diverses matériel et informatique	15 895 €
Déficit d'Investissement		30 000 €
	TOTAL	270 495 €

Les chiffres doivent être affinés selon le résultat de l'exercice 2021.

Les travaux prévus en 2022 concernent :

- Travaux de réfection du chemin des Perdrix (plusieurs secteurs à refaire dans le cadre de l'accord cadre travaux généraux de voirie)
- Retravailler le mouvement de la zone publique entre le bureau de piste et Villa Yoga
- Plantation des abords des terrains de l'aéromodélisme
- Plantation le long de la voirie parallèle à Villa Yoga (après travaux de mouvements de terre pour retravailler le relief)
- Plantation d'arbres sur la parcelle entre la Maison des Pilotes et l'hôtel

Présentation Comité Syndical du 03 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 07/12/2021
Reçu en préfecture le 07/12/2021
Affiché le 
ID : 059-245901095-20211203-21_05_ROB-BF

- Aire de jeux pour les enfants ?